

Procès-verbal du Conseil Municipal Du 22 octobre 2024 à 20 h 30

Mairie de Pompignan

Le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil, le 22 octobre 2024, sous la présidence de Monsieur le Maire, Michel Fougairolle.

Secrétaire Général: 0

<u>Présents</u>: Messieurs Michel Fougairolle, Serge Semenoff, Daniel Teissonniere, Guillaume Alba, Florent Cuvillier, Sébastien Crés et Mesdames Charlotte Martin, Nadège Leblond.

Absents excusés avec pouvoir:

Mme Virginie Kusosky pouvoir à Mr Serge Semenoff

M. Bruno Durand pouvoir à M. Florent Cuvillier

Mr Matthieu Baissade pouvoir à Mme Charlotte Martin

Absents: M. Gilles Mejean, Mme Céline Durand, Mme Amandine Lerond-pluquet

Secrétaire de séance : Madame Nadège Leblond.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer.

Début du Conseil à 20 h 37

Date de convocation : 16 octobre 2024 Nombre de membres en exercice : 14 Nombre de membres présent : 8

Nombre de votant : 11

Ordre du Jour:

- 1. Approbation du PV de la séance du 29 juillet 2024 à 20 h 00.
- 2. Approbation du PV de la séance du 29 juillet 2024 à 20 h 30.
- 3. Approbation du PV de la séance du 05 août 2024.
- 4. Autorisation à Monsieur le Maire de lancer une consultation en Marché A Procédure Adaptée (MAPA) pour le choix de prestataire de fourniture de repas pour la cantine scolaire.
- 5. Prix des repas de la cantine scolaire pour les adultes.

Point 1: Approbation du PV de la séance du 29 juillet 2024 à 20 h 00.

Mr le Maire propose d'approuver le compte-rendu du 29 juillet 2024 à 20 h 00. Mr le Maire demande s'il y a des remarques. Pas de remarques.

Le Conseil municipal a pris connaissance en détail du compte-rendu du Conseil municipal du 29 juillet 2024 à 20 h 00, après délibération, il a été a voté à **l'Unanimité**.

Nombre de votant : 11

Pour: 11

Contre: 0

Abstention: 0

Point 2 : Approbation du PV de la séance du 29 juillet 2024 à 20 h 30.

Mr le Maire propose d'approuver le compte-rendu du 29 juillet 2024 à 20 h 30. Mr le Maire demande s'il y a des remarques. Pas de remarques.

Le Conseil municipal a pris connaissance en détail du compte-rendu du Conseil municipal du 29 juillet 2024 à 20 h 30, après délibération, il a été a voté à **l'Unanimité**.

Nombre de votant : 11

Pour: 11

Contre: 0

Abstention: 0

Point 3: Approbation du PV de la séance du 05 août 2024.

Mr le Maire propose d'approuver le compte-rendu du 05 août 2024.

Mr le Maire demande s'il y a des remarques.

Pas de remarques.

Le Conseil municipal a pris connaissance en détail du compte-rendu du Conseil municipal du 05 août 2024, après délibération, il a été a voté à **l'Unanimité.**

Nombre de votant : 11

Pour : 11

Contre: 0

Abstention: 0

<u>Point 4</u>: Autorisation à Monsieur le Maire de lancer une consultation en Marché A Procédure Adaptée (MAPA) pour le choix de prestataire de fourniture de repas pour la cantine scolaire.

Mr le Maire rappelle que nous avons changé de fournisseur des repas de cantine depuis la rentrée scolaire, nous avions jusque-là signé un contrat court.

Maintenant, il est nécessaire de passer sur un contrat à long terme et pour cela, il faut lancer une consultation en Marché à procédure adaptée (MAPA). C'est législativement obligatoire.

Cela ne remet pas en cause les engagements déjà pris.

Mr le Maire demande s'il y a des remarques.

Pas de remarques.

Le Conseil municipal a pris connaissance en détail de la procédure MAPA, après délibération, il a été a voté à **l'Unanimité.**

Nombre de votant : 11

Pour : 11

Contre: 0

Abstention: 0

<u>Point 5</u>: Prix des repas de la cantine scolaire pour les adultes.

Mr le Maire indique que des adultes souhaitent pouvoir prendre leurs repas de midi auprès de la restauration scolaire, il s'agit principalement des enseignantes.

Petit rappel, elles ne pourront pas manger dans l'enceinte du réfectoire et devront venir chercher leur repas pour le manger dans un autre lieu.

Mr le Maire propose donc de fixer le prix du ticket pour les adultes au même prix que celui des enfants soit 5€40.

Mr le Maire demande s'il y a des remarques.

Pas de remarques.

Le Conseil municipal a pris connaissance en détail le prix des repas de la cantine scolaire pour les adultes, après délibération, il a été a voté à l'Unanimité.

Nombre de votant : 11

Pour : 11

Contre: 0

Abstention: 0

Fin du Conseil Municipal à 20 h 55

Le Maire,

Michel Fougairolle

Le secrétaire de Séance,

Thurst

Nadège Leblond